



## Garde partagée pour ma fille de 15 mois et notre enfant à venir

Par **Manolan**, le 11/09/2020 à 04:42

Bonjour,

Je me sépare de mon compagnon (nous ne sommes pas mariés), nous avons un enfant de 15 mois et un autre arrive dans 6 mois. Il veut la garde partagée et je la trouve trop jeune. Que me conseillez vous ? Dois-je aller voir le juge des affaires familiales ? Je ne suis pas contre à ce qu'il prenne son enfant. Il n'a pas de logement pour l'instant, il vit chez sa sœur et sa maman.

Merci pour votre réponse.

Par **Zénas Nomikos**, le 11/09/2020 à 09:06

Bonjour,

oui en effet, saisir le JAF est une excellente idée.

Par **Tisuisse**, le 11/09/2020 à 09:14

Bonjour,

Vu l'âge des enfants, il a peu de chance d'obtenir la garde alternée d'autant que, n'ayant pas de logement, cela va poser problèmes. Le juge lui accordera très probablement des droits de visites limitées en milieu sécurisé. Ce sera toujours mieux que rien du tout.